

Ford : « Pour retravailler, il faut des machines »

BLANQUEFORT Véronique Ferreira, la maire, souhaite que Ford cède aussi l'équipement de l'usine vouée à la fermeture. Elle appelle à un travail collectif autour de la réindustrialisation du site

Recueilli par **Christine Morice**
c.morice@sudouest.fr

Que va devenir le vaste site industriel sur lequel se trouve l'usine Ford de Blanquefort ? C'est la question que tout le monde se pose après la validation, lundi, du Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) et avant la fermeture de l'usine où l'activité cessera cet été. Ford Aquitaine Industries (FAI) occupe en effet 88 hectares de terrain et 13 hectares de bâti. Le point avec Véronique Ferreira, la maire de Blanquefort.

« **Sud Ouest** » Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a annoncé que Ford céderait le foncier pour l'euro symbolique. C'est ce que vous attendiez ?

Véronique Ferreira Nous – c'est-à-dire la Région, le Département, Bordeaux Métropole et la Ville de Blanquefort – avons demandé la cession du foncier, du bâti et des machines. J'attends donc de voir quel va être l'avenir des machines car si l'on veut parler de réindustrialisation, il faut bien de l'équipement pour pouvoir travailler. J'attends un écrit officiel de Ford, je n'ai aucune confiance en eux. Je ne sais pas qui sera destinataire de cette cession. Certainement les pouvoirs publics.

Quand sera constitué le groupe de travail qui va plancher sur la réindustrialisation du site ?

On nous a dit prochainement. Je n'ai pas encore de date. J'espère que ce sera dans les jours à venir. En plus des collectivités locales, il comprendra les services de l'État et les représentants de l'intersyndicale de FAI qui ont toujours été force de proposition.



Véronique Ferreira : « Nous devons valoriser le savoir-faire des salariés ». PHOTO LAURENT THEILLET

Est-ce que des logements peuvent être construits sur le site de Ford ?

Non, ce n'est absolument pas envisageable. Moi vivante, le Plan local d'urbanisme ne sera pas modifié. Le site se trouve sur une zone à vocation économique et va le rester.

La prochaine étape, c'est la réindustrialisation du site, la revitalisation ?

Oui, la revitalisation économique concerne le territoire au sens large et la réindustrialisation uniquement le site concerné en termes de reconversion économique. Nous devons valoriser le savoir-faire des

salariés de Ford. Je pense qu'il existe des possibilités sur le marché des boîtes à vitesse automatiques en Europe grâce au développement de la voiture hybride rechargeable qui est, à mon sens, la voiture de demain. Ces voitures ont besoin de transmissions, c'est pourquoi nous avons demandé à conserver les machines sur le site pour pouvoir retravailler, dans l'optique de réembaucher les salariés de Ford.

Et le projet de piles à combustible d'Hydrogène de France qui représenterait 55 emplois ?

Je n'en ai entendu parler que par le député Simian et uniquement par voie de presse. Je n'ai pas d'éléments particuliers sur ce dossier. Ceci dit, 55 emplois sur un bâti de 13 hectares, ce n'est pas ça que j'appelle de la réindustrialisation !

D'autres pistes ont-elles été évoquées ?

Il faut être clair, on vient d'apprendre l'homologation du PSE et ça fait un an que l'on travaille sur la médiation entre Ford et Punch qui était candidat à la reprise du site. Toutes les énergies des pouvoirs

publics et des représentants des salariés se sont concentrées sur cet objectif. On ne va pas sortir du chapeau en trois jours un lapin industriel magique !

Il y a une chose dont je ne veux absolument pas, c'est que l'on joue

« Les pouvoirs publics doivent travailler collectivement, sans donner de faux espoirs. Les salariés ont assez souffert »

au jeu des petites annonces, uniquement pour tirer la couverture à soi, en évoquant des solutions sans être sûr qu'elles aboutiront. Je crois que les salariés ont assez souffert. Il y a un traitement humain à avoir et il ne faut pas que les pouvoirs publics donnent de faux espoirs. Il faut travailler collectivement à la réindustrialisation.

Que peut-on faire avec les 20 millions d'euros que doit verser Ford en plus du financement du PSE ?

Je n'ai aucune information à ce sujet de la part de Bercy. J'attends de voir les écrits de Ford. Que Ford laisse de l'argent c'est bien, mais je ne vais pas dire non plus que ça me satisfait. 20 millions d'euros, ce n'est pas beaucoup, mais c'est déjà ça.

Êtes vous inquiète sur l'avenir de l'usine Getrag ?

Aujourd'hui, GFT produit et les carnets de commandes sont assurés par Ford, son unique client. Mais j'entends dire aussi que Ford veut se séparer de ses parts au profit de l'autre actionnaire, le groupe Magna. J'appelle les pouvoirs publics à une très grande vigilance sur ce dossier.

ABONNEMENT PREMIUM INTÉGRALE

Votre journal, ses magazines et l'accès numérique sur tous vos supports : ordinateur, tablette, smartphone



Offre réservée aux particuliers, nouveaux abonnés (nouveau nom + nouvelle adresse) ou ayant cessé depuis plus de 6 mois. Conditions générales de vente disponibles sur sudouest.fr

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à SAPESO pour des finalités de gestion et de suivi de l'abonnement au journal. Le destinataire des données est le service client SAPESO. Conformément au règlement général européen à la protection des données (RGPD) et à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'effacement, de portabilité et d'opposition des informations vous concernant que vous pouvez exercer en formulant une demande auprès du Délégué à la protection des données, par courrier postal à l'adresse suivante : DPO 23, quai de Queyries CS 20001, 33094 Bordeaux Cedex ou par courriel à l'adresse dpo@sudouest.fr

+ 1 ENCEINTE ECHO DOT

Pour un abonnement de 6 mois **Sud Ouest vous offre une enceinte ECHO DOT**



VOTRE CADEAU VALEUR **50€99**

Recevez une enceinte intelligente Amazon Echo Dot 2^e génération dotée de la technologie Alexa. Demandez-lui simplement "Alexa, quelles sont les informations ?" ou "Alexa, quelles sont les nouvelles ?" pour obtenir les dernières actus de Sud Ouest.



Partageons plus que l'information

Pour en profiter, c'est très simple !

● Complétez et retournez ce bulletin avec votre règlement par chèque de 231,95 € (à l'ordre de Sud Ouest) à SUD OUEST, Service Développement des abonnés, 23, quai des Queyries, CS 20001, 33094 Bordeaux Cedex.

Je soussigné(e), souhaite m'abonner pour 6 mois au journal Sud Ouest.

Nom
Prénom
Adresse
Code postal
Ville
Téléphone
Adresse mail

Date et signature

Votre enceinte Echo Dot vous parviendra 5 semaines environ après votre premier journal servi en abonnement.